

PLAN STRATÉGIQUE

CEPN

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE LA RADIOPROTECTION

2022-2024

SOMMAIRE

- 3 PRÉSENTATION DU CEPN ET LES MEMBRES DU CEPN
- 4 LES VALEURS DU CEPN
- 5 LES ATOUTS DU CEPN
- 6 BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA PÉRIODE 2019-2021
- 7 ELEMENTS DU CONTEXTE ACTUEL DE LA RADIOPROTECTION

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2022-2024

- 8 **AXE 1** : CONTRIBUER À LA RÉFLEXION SUR LES PRINCIPES ET MÉTHODES POUR L'ÉVALUATION ET LA GESTION DU RISQUE RADIOLOGIQUE
- 9 **AXE 2** : DÉVELOPPER ET ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES DE GESTION ET D'OPTIMISATION DE LA RADIOPROTECTION DANS LES INSTALLATIONS
- 10 **AXE 3** : DÉVELOPPER LES MODALITÉS DE GESTION DE LA RADIOPROTECTION POUR LES SITUATIONS D'EXPOSITION EXISTANTES
- 11 **AXE 4** : CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES SITUATIONS POST-ACCIDENTELLES
- 12 L'ANIMATION DE RÉSEAUX
- 14 LA PARTICIPATION À DES INSTANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES DE RADIOPROTECTION

PRÉSENTATION DU CEPN

Le CEPN, Centre d'étude sur l'Évaluation de la Protection dans le domaine Nucléaire, est une association à but non lucratif, créée en 1976 pour constituer un pôle de recherche et d'études dans le domaine nucléaire sur l'évaluation de la protection de l'homme contre les dangers des rayonnements ionisants, sous ses aspects techniques, sanitaires, économiques et sociaux.

Le CEPN est géré par un Conseil d'Administration de 7 membres. L'exécution des recherches et des études est confiée à un groupe de recherche pluridisciplinaire d'une douzaine de personnes sous la responsabilité d'un Directeur.

Le bilan du programme de recherche et d'études est présenté chaque année à un Conseil Scientifique qui émet des recommandations sur l'orientation de ce programme.

LES MEMBRES DU CEPN

- ÉLECTRICITÉ DE FRANCE (EDF)
- INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE (IRSN)
- COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE ET AUX ÉNERGIES ALTERNATIVES (CEA)

LES VALEURS DU CEPN

RIGUEUR SCIENTIFIQUE

L'application d'une rigueur scientifique dans la recherche et l'expertise, avec notamment la publication de ses travaux et l'évaluation de son activité par un Conseil Scientifique.

PRÉCAUTION

L'adoption d'une attitude de précaution vis-à-vis des risques associés aux faibles doses de rayonnements ionisants.

TRANSPARENCE

La transparence autour de ses activités à travers la diffusion de ses travaux.

AUTONOMIE

L'autonomie dans la réalisation de ses missions.

OUVERTURE À LA SOCIÉTÉ

Le développement de ses réflexions et le partage de la culture de radioprotection avec les parties prenantes.

LES ATOUTS DU CEPN

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe dispose de compétences sur les dimensions techniques, sanitaires, environnementales, sociales et économiques dans la mise en œuvre de la radioprotection.

UNE ORGANISATION RÉACTIVE

L'organisation flexible de l'équipe, structurée par projets, permet au CEPN d'être réactif face aux demandes relevant de ses missions.

UNE IMPLICATION DIRECTE DANS LES PRATIQUES DE LA RADIOPROTECTION

Impliquée dans la mise en œuvre de la radioprotection dans les différentes situations d'exposition, l'équipe possède une connaissance approfondie des enjeux.

UNE EXPERTISE RECONNUE AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

La reconnaissance des apports du CEPN dans le domaine de la radioprotection se traduit par la participation de l'équipe à des instances nationales et internationales de radioprotection.

UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ AU RETOUR D'EXPÉRIENCE INTERNATIONAL

Du fait de son engagement dans plusieurs réseaux internationaux, l'équipe a la capacité de mettre en perspective les aspects réglementaires et les modalités pratiques de la radioprotection.

BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA PÉRIODE 2019-2021

AXE 1. CONTRIBUER À LA RÉFLEXION SUR LES PRINCIPES ET MÉTHODES POUR L'ÉVALUATION ET LA GESTION DU RISQUE RADIOLOGIQUE

Le CEPN a poursuivi au cours de la période 2019-2021 son implication dans les travaux de la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR). Il s'est plus particulièrement impliqué dans les travaux portant sur les modalités de gestion des sites contaminés en lien avec des activités humaines passées, sur la méthodologie de calcul du détriment radiologique et sur l'évaluation du risque et de la dose pour les astronautes. Le CEPN a également contribué aux réflexions de la CIPR sur le raisonnable et le tolérable, en lien avec la Société Française de Radioprotection (SFRP), l'Association Internationale de Radioprotection (IRPA) et le Comité de Radioprotection et de Santé Publique (CRPPH) de l'Agence de l'Énergie Nucléaire de l'OCDE. Par ailleurs, le CEPN a poursuivi ses réflexions sur la culture de radioprotection dans le cadre du projet de recherche européen ENGAGE ainsi que ses travaux sur l'implication des acteurs non institutionnels dans les processus décisionnels, en lien avec l'IRSN. Enfin, le CEPN a contribué aux développements méthodologiques sur la quantification de la dangerosité des déchets radioactifs.

AXE 2. DÉVELOPPER ET ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES DE GESTION ET D'OPTIMISATION DE LA RADIOPROTECTION DANS LES INSTALLATIONS

Au cours de ces trois années, un large programme d'études et de recherche a été poursuivi par le CEPN, en particulier avec EDF, concernant la prise en compte de la radioprotection dans différents domaines : conception, exploitation, maintenance, modifications, démantèlement, environnement... Ce programme a donné lieu à l'élaboration de guides pratiques, à des analyses et des partages de retour d'expérience sur les pratiques en France et à l'international portant en particulier sur les thèmes de la maîtrise de la contamination et du terme source. Dans le domaine du démantèlement, l'appui à la gestion de la contamination par des émetteurs alpha sur les sites d'EDF a été poursuivi. Au niveau international, on peut noter l'implication du CEPN dans le groupe de travail WGDECOM d'ISOE et dans le projet européen SHARE destiné à la réalisation d'un agenda stratégique de recherche sur le démantèlement. Les études dans le domaine de l'environnement ont principalement porté sur l'analyse internationale des réglementations, stratégies et techniques mises en œuvre pour la gestion des sols contaminés et pour la gestion des terres excavées. Ces analyses internationales ont également porté sur la surveillance de l'environnement et des eaux souterraines. Dans le domaine de l'évaluation des options de gestion des matières et déchets radioactifs, le CEPN a contribué à une analyse des impacts sur l'environnement associés aux installations d'entreposage et de stockage des déchets Haute Activité et Moyenne Activité Vie Longue ainsi qu'à l'évaluation socio-économique (ESE) du projet Cigéo.

AXE 3. DÉVELOPPER LES MODALITÉS DE GESTION DE LA RADIOPROTECTION POUR LES SITUATIONS D'EXPOSITION EXISTANTES

Le CEPN a poursuivi son appui à des démarches territoriales de gestion du radon, en particulier dans la région Bourgogne - Franche-Comté. Cet appui s'est notamment traduit par des actions de formation et de sensibilisation pour la montée en compétence des acteurs locaux, ainsi que par la participation à l'analyse de résultats de campagnes de mesure et à leur restitution auprès des habitants. Au niveau international, le CEPN participe depuis 2020 au nouveau projet de recherche européen RadoNorm, et est impliqué dans les activités liées au développement de méthodes qualitatives d'évaluation de la perception du risque lié au radon et à la mise en place d'actions de sciences citoyennes pour le diagnostic et la remédiation. La réflexion sur la gestion des sites contaminés a été poursuivie avec l'Office Fédéral de la Santé Publique Suisse pour la mise en œuvre du plan d'actions radium ainsi qu'au niveau international avec une participation à l'Expert Group HDCS (Holistic Process for Decision Making on Decommissioning and Management of Complex Sites) du CDLM (Committee on Decommissioning of Nuclear Installations and Legacy Management) de l'Agence de l'Énergie Nucléaire de l'OCDE.

AXE 4. CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES SITUATIONS POST-ACCIDENTELLES

Le CEPN a poursuivi l'analyse du retour d'expérience de la gestion des conséquences de l'accident de la centrale de Fukushima-Daiichi en partenariat avec les universités de Nagasaki, d'Hiroshima et l'université médicale de Fukushima ainsi que dans le cadre de plusieurs groupes de travail internationaux (CIPR, AIEA, CRPPH de l'AEN et OMS). Les résultats des projets de recherche européens (CONFIDENCE, TERRITORIES, SHAMISEN-SINGS, ENGAGE) ont été valorisés par la publication de plusieurs articles dans des revues scientifiques. Ces articles présentent notamment des recommandations en matière de préparation à la gestion des situations post-accidentelles pour l'évaluation et la surveillance de la situation sanitaire, l'éthique de la gestion post-accidentelle et la communication sur les conséquences pour la santé et l'environnement en situation d'incertitude. Les modalités de retour des populations éloignées, la gestion des biens contaminés et la reprise des activités économiques depuis la levée des ordres d'évacuation ont également fait l'objet d'articles ou de présentations mises à jour à l'occasion de plusieurs conférences nationales ou internationales. La plupart de ces travaux ont été réalisés en partenariat avec l'IRSN et en lien avec la préparation de la publication de la CIPR sur la gestion de l'urgence et du post-accident. De nouvelles thématiques ont été analysées portant sur la gestion des déchets issus de la décontamination, la surveillance de l'environnement et la réhabilitation des activités en lien avec les milieux aquatiques, notamment la pêche en mer. Le CEPN a poursuivi sa participation dans les travaux du CODIRPA (comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle sous présidence de l'ASN). Les modalités d'organisation de la radioprotection associées au démantèlement et à l'assainissement du site de la centrale de Fukushima-Daiichi ont fait l'objet d'une veille.

ÉLÉMENTS DU CONTEXTE ACTUEL DE LA RADIOPROTECTION

Au niveau européen, la coordination de la recherche en radioprotection initiée depuis plusieurs années par les plateformes de recherche européennes va se poursuivre dans le cadre de Horizon Europe, nouveau programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation pour la période 2021-2027. Les programmes de recherche envisagés dans ce cadre ont pour objectif de contribuer à l'évolution des connaissances concernant les effets biologiques et sanitaires des rayonnements ionisants et à la prise en compte de ces évolutions dans le développement et la mise en œuvre des modalités de protection de l'homme et de l'environnement.

La Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) vient d'engager le processus de révision de ses recommandations générales pour la mise en œuvre du système de protection radiologique. Ce processus va se traduire par l'identification des évolutions nécessaires et la mise en place de groupes de réflexion pour discuter des sujets identifiés. Ces réflexions couvriront les différents champs de la radioprotection en revisitant à la fois les fondements scientifiques de la quantification du risque radiologique, les concepts dosimétriques, les principes pour la mise en œuvre du système de radioprotection et les enjeux éthiques.

Dans de nombreux domaines, on assiste à une évolution des modes de gestion visant à aborder les risques sanitaires et environnementaux de façon globale, afin de prendre en considération la diversité des risques auxquels sont confrontés l'homme et l'environnement. Dans ce contexte, des réflexions sont en cours au sein de plusieurs organisations nationales et internationales pour développer des processus décisionnels et des modalités d'implication des parties prenantes permettant de faciliter la mise en œuvre de ces approches holistiques.

Compte tenu du vieillissement des installations du parc électronucléaire français, les grands travaux de maintenance vont se poursuivre dans les prochaines années. Sur le plan de la radioprotection, ces travaux nécessitent un suivi des enjeux de radioprotection pour les travailleurs impliqués et peuvent dans certains cas nécessiter une adaptation de l'organisation de la radioprotection.

Par ailleurs, les opérations de démantèlement des installations nucléaires se poursuivent en France (installations CEA, ORANO et EDF) et à l'international. Dans ce contexte, la constitution et le partage du retour d'expérience sur les enjeux de radioprotection associés à ces opérations apportent des informations utiles aux différents acteurs et permettent de favoriser l'identification des bonnes pratiques et de faire émerger des modalités de gestion de la radioprotection et des déchets produits tenant compte des spécificités de ces opérations.

Dans le domaine de la gestion des matières et des déchets radioactifs, le contexte français est caractérisé entre autres par la publication du nouveau plan national de gestion des matières et déchets radioactifs et par la poursuite du projet Cigéo.

Les aspects techniques, économiques et sociaux associés à cette gestion font l'objet de recherches tant au niveau français qu'euro péen.

Le retour d'expérience de l'accident de la centrale de Fukushima-Daiichi et de la gestion de ses conséquences à moyen et long terme conduit les organisations nationales et internationales à poursuivre leurs réflexions sur les enjeux sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux associés à la gestion sur le long terme des situations post-accidentelles. Ces travaux visent notamment à renforcer les dispositifs de préparation à la gestion accidentelle et post-accidentelle. Dans ce domaine également, le développement d'une approche globale permet d'aborder la préparation aux modalités de gestion de façon transverse et favorise le partage d'expérience sur la gestion des conséquences des catastrophes naturelles et industrielles survenues au cours des dernières décennies.

On observe de façon générale une implication croissante des acteurs non institutionnels dans les processus décisionnels ainsi que dans la production de connaissances. Bien que ces approches participatives aient déjà été développées dans le domaine de la gestion du risque radiologique, une attention particulière est portée ces dernières années au développement de projets de science citoyenne dans ce domaine.

Dans le domaine médical, les évolutions technologiques et leur diffusion conduisent à une utilisation toujours croissante des rayonnements ionisants. Une vigilance doit être portée à l'émergence de nouveaux produits radiopharmaceutiques susceptibles d'augmenter les expositions des patients, des professionnels de santé, ainsi que du grand public par le biais des rejets dans l'environnement. Dans ce contexte, le développement d'une culture de radioprotection dans les pratiques médicales reste un enjeu fort pour favoriser le dialogue entre les personnes exposées et les personnels de santé.

Les contraintes imposées par la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19 ont conduit à repenser certaines modalités de mise en œuvre de la radioprotection tant pour les opérations de contrôle que pour prendre en compte la disponibilité des équipes en situation de pandémie. De façon plus générique, des enseignements pour l'évaluation et la gestion du risque radiologique peuvent être tirés de l'analyse du retour d'expérience des modalités de gestion de cette crise. Ces enseignements concernent notamment la problématique de l'expertise en situation d'incertitude, les modalités de production de connaissances et d'implication des parties prenantes, les stratégies de sortie de crise et de gestion des enjeux sanitaires, économiques et sociétaux sur le long terme ou encore les processus décisionnels eux-mêmes.

AXE 1 : CONTRIBUER À LA RÉFLEXION SUR LES PRINCIPES ET MÉTHODES POUR L'ÉVALUATION ET LA GESTION DU RISQUE RADIOLOGIQUE

Le CEPN contribuera aux travaux menés en vue de l'élaboration des futures recommandations générales de la CIPR. Dans ce cadre et en lien avec les instances nationales et internationales de la radioprotection, le CEPN poursuivra en particulier ses travaux sur les notions de raisonnable et de tolérable. Par ailleurs, le CEPN s'impliquera dans les travaux portant sur la construction du détriment radiologique et plus particulièrement la prise en compte des évolutions récentes des connaissances scientifiques sur les effets sur la santé de l'exposition aux rayonnements ionisants. En lien avec les modalités de gestion des situations d'exposition existantes et en complément de ses travaux sur le détriment, le CEPN mènera une réflexion sur les indicateurs de qualité de vie. Le CEPN poursuivra également une veille sur la mise en œuvre de la protection de l'environnement contre les effets des rayonnements ionisants sur le biote non humain ainsi que sur les approches patrimoniales de la protection de l'environnement. Par ailleurs, en s'appuyant sur le retour d'expérience, le CEPN contribuera aux réflexions et aux travaux visant à élaborer une approche globale pour la gestion et la prévention des risques et pour la mise en œuvre du système de radioprotection.

PROGRAMME D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE :

- Poursuivre les travaux et les réflexions sur la recherche du raisonnable et la tolérabilité du risque dans la mise en œuvre du système de radioprotection
- Contribuer aux travaux sur l'évaluation du risque radiologique
- Développer une réflexion sur les indicateurs de qualité de vie et son articulation avec la gestion des situations d'exposition existantes
- Contribuer aux réflexions sur les modes d'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre du système de radioprotection et sur le développement de la culture de radioprotection
- Réaliser une veille sur la prise en compte de la protection et de la qualité de l'environnement dans l'élaboration de stratégies de gestion du risque radiologique
- Développer une réflexion sur l'approche holistique des risques pour la mise en œuvre du système de radioprotection

AXE 2 : DÉVELOPPER ET ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES DE GESTION ET D'OPTIMISATION DE LA RADIOPROTECTION DANS LES INSTALLATIONS

En s'appuyant sur les éléments développés dans l'axe 1, le CEPN contribuera aux actions visant à la mise en œuvre pratique d'une approche graduée et holistique pour l'évaluation et la gestion des risques professionnels dans les installations nucléaires. Il poursuivra son accompagnement des démarches de gestion et d'optimisation de la radioprotection lors de la conception, de l'exploitation et de la maintenance des installations nucléaires. En particulier, il apportera un appui à la mise en œuvre et au suivi des actions engagées pour renforcer la maîtrise opérationnelle de la propreté radiologique et le management de la radioprotection. Le CEPN contribuera également à l'analyse et au partage du retour d'expérience sur les enjeux de radioprotection associés au démantèlement des installations nucléaires, aux niveaux national et international. Par ailleurs, il participera aux réflexions et aux travaux de recherche sur les modalités de gestion des matières et déchets radioactifs. Dans le domaine de l'environnement, le CEPN poursuivra la réalisation de partages d'expérience sur le suivi des rejets des installations et la surveillance de l'environnement. Enfin, dans un contexte d'utilisation toujours croissante des rayonnements dans le domaine médical, le CEPN apportera un appui à des actions visant à renforcer la mise en œuvre de la radioprotection des patients et des professionnels de santé. Pour tirer les enseignements du retour d'expérience international, le CEPN s'appuiera en particulier sur les réseaux ISOE et EAN.

PROGRAMME D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE :

- Développer et accompagner des démarches de gestion et d'optimisation de la radioprotection lors de la conception, de l'exploitation et du démantèlement des installations nucléaires
- Contribuer à la mise en œuvre d'une approche graduée et holistique pour l'évaluation et la gestion des risques professionnels
- Contribuer aux réflexions et aux travaux de recherche sur les modalités de gestion des matières et des déchets radioactifs
- Partager les expériences sur le suivi des rejets des installations nucléaires et sur les modalités de surveillance de l'environnement
- Contribuer à la mise en œuvre de la radioprotection des patients et des professionnels dans le domaine médical

AXE 3 : DÉVELOPPER LES MODALITÉS DE GESTION DE LA RADIOPROTECTION POUR LES SITUATIONS D'EXPOSITION EXISTANTES

Dans le contexte de la mise en œuvre du plan national d'action radon, du plan national santé environnement et de la mise en place de la nouvelle réglementation relative à la gestion du radon sur les lieux de travail, le CEPN poursuivra ses actions de sensibilisation et de formation pour la montée en compétence d'acteurs impliqués dans la gestion des expositions au radon du public et des travailleurs. Il contribuera aux réflexions visant à intégrer la gestion du radon dans une approche de gestion des risques associés aux polluants de l'air intérieur. Par ailleurs, le CEPN poursuivra ses réflexions sur les modalités de gestion des sites historiques contaminés et contribuera en particulier aux travaux engagés dans ce domaine par la Commission Internationale de Protection Radiologique et par l'Agence de l'Énergie Nucléaire. Enfin, le CEPN assurera une veille sur les enjeux associés à la mise en œuvre pratique du système de radioprotection dans les industries utilisant des substances radioactives d'origine naturelle.

PROGRAMME D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE :

- Accompagner les actions de sensibilisation et de développement de compétences pour la gestion des expositions au radon du public et des travailleurs
- Contribuer aux réflexions sur l'intégration du radon dans des démarches de gestion de la qualité de l'air intérieur
- Contribuer aux réflexions sur la mise en œuvre du système de radioprotection pour la gestion des sites contaminés
- Assurer une veille sur la mise en œuvre du système de radioprotection dans les industries utilisant des substances radioactives d'origine naturelle

AXE 4 : CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES SITUATIONS POST-ACCIDENTELLES

Le CEPN poursuivra l'analyse du retour d'expérience de la gestion des conséquences de l'accident de la centrale de Fukushima-Daiichi pour améliorer la préparation des acteurs institutionnels et des acteurs locaux à la gestion des situations post-accidentelles. Dans le contexte français, il contribuera aux travaux engagés dans le cadre du nouveau programme de travail du CODIRPA en collaboration avec l'Association Nationale de Commissions et Comités Locaux d'Information (ANCCLI). A l'international, le CEPN poursuivra son implication dans la plateforme européenne de recherche NERIS et participera à des projets de recherche menés sur les thématiques en lien avec la gestion des situations post-accidentelles dans le cadre de partenariats de recherche européens. La veille sur la gestion des déchets issus de la décontamination, l'assainissement du site de Fukushima-Daiichi et son démantèlement sera consolidée. Dans le contexte de la réhabilitation et de la réouverture envisagée dans la Préfecture de Fukushima des zones dites de retour difficile, les stratégies menées au Japon pour la protection de la population, la mesure et le contrôle de la contamination dans l'environnement, notamment pour ce qui concerne la gestion des denrées alimentaires et des biens non alimentaires, seront examinées afin d'alimenter la réflexion internationale sur les enjeux sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux associés à la gestion sur le long terme des situations post-accidentelles. Ces travaux seront menés en s'appuyant sur les collaborations et le réseau de contacts du CEPN constitué au Japon avec les universitaires, les acteurs institutionnels et autres parties prenantes impliqués dans la réhabilitation.

PROGRAMME D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE :

- Accompagner des actions pour améliorer la préparation des acteurs institutionnels et des acteurs locaux à la gestion des situations post-accidentelles
- Poursuivre les travaux sur les modalités de gestion des produits alimentaires et non alimentaires en situation post-accidentelle
- Engager une réflexion sur les stratégies de gestion des déchets et des matières radioactives issus de la décontamination
- Contribuer à la réflexion sur les enjeux sanitaires, environnementaux et socio-économiques associés à la gestion post-accidentelle
- Poursuivre l'analyse des enseignements des situations de crise non-radiologique pour la gestion des situations d'urgence et post-accidentelles
- Assurer une veille sur les enjeux de radioprotection associés à l'assainissement, la préparation au démantèlement et la gestion du site accidenté de Fukushima-Daiichi

L'ANIMATION DE RÉSEAUX

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES – ISOE

Créé en 1992 par l'Agence pour l'Énergie Nucléaire (AEN) de l'OCDE et co-sponsorisé depuis 1993 par l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA), ISOE est un réseau international d'exploitants de réacteurs nucléaires et d'autorités de radioprotection nationales dont l'objectif est l'amélioration de l'optimisation de la radioprotection des travailleurs. Le CEPN est le Centre Technique Européen du système.

isoe-network.net

RÉSEAU ALARA EUROPÉEN – EAN

Le réseau EAN, créé en 1996, est animé par un groupe d'experts de vingt pays représentant des autorités de radioprotection, des organismes de recherche et des exploitants de l'industrie nucléaire en Europe. Il a pour objectifs le partage d'expérience entre ses participants et l'élaboration de recommandations sur la mise en œuvre pratique de l'optimisation de la radioprotection pour toutes les situations d'exposition des travailleurs et du public. Le CEPN est coordinateur du réseau.

eu-alara.net

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LES INCIDENTS RADIOLOGIQUES – RELIR

Initié en 2001 par le CEPN et la Société Française de Radioprotection (SFRP), le système RELIR rassemble et met à disposition des analyses d'événements intéressants pour la formation des travailleurs et la prévention. Le CEPN est coordinateur du réseau.

relir.cepn.asso.fr

PLATFORME EUROPÉENNE SUR LA PRÉPARATION ET LA GESTION DES SITUATIONS ACCIDENTELLES NUCLÉAIRES ET RADIOLOGIQUES – NERIS

Créée en 2010, la plateforme NERIS rassemble une soixantaine d'organisations impliquées dans la préparation et la gestion de situations accidentelles nucléaires ou radiologiques. Sa mission est d'animer un forum de dialogue et de favoriser des développements méthodologiques sur cette thématique. Le CEPN assure le secrétariat de la plateforme et anime des groupes de travail.

eu-neris.net

LES ATELIERS DE LA RADIOPROTECTION

Depuis septembre 2007, le CEPN organise conjointement avec l'IRSN, le Pavillon des Sciences de Bourgogne - Franche-Comté, l'ASN, l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN) du CEA et la SFRP, des ateliers de la radioprotection avec des élèves de lycées français et étrangers. Ces ateliers ont pour objectif de développer la culture de radioprotection pratique en milieu scolaire en impliquant les élèves dans des activités pluridisciplinaires. Le CEPN coordonne le comité de pilotage des ateliers.

lesateliersdelaradioprotection.com

LA PARTICIPATION À DES INSTANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES DE RADIOPROTECTION

Actuellement, le CEPN participe activement aux activités et aux travaux des organisations suivantes :

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE RADIOPROTECTION – SFRP

- Conseil d'administration
- Sections environnement, protection technique et personnes compétentes en radioprotection
- Club des jeunes sociétaires
- Commission des relations internationales
- Comité de rédaction de la Revue Radioprotection

COMMISSION INTERNATIONALE DE PROTECTION RADIOLOGIQUE – CIPR

- Présidence du Comité 4 sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission pour la protection de l'homme et de l'environnement
- Comité 1 sur les effets des rayonnements
- Groupe de travail sur le calcul du détriment radiologique
- Groupe de travail sur la gestion des expositions associées aux sites contaminés
- Groupe de travail sur la prise en compte des maladies du système circulatoire dans le système de radioprotection
- Groupe de travail sur la radioprotection des astronautes
- Présidence du groupe de travail sur les concepts de raisonnable et de tolérable dans le système de protection radiologique

COMITÉ DE RADIOPROTECTION ET DE SANTÉ PUBLIQUE DE L'AGENCE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE DE L'OCDE – OECD/NEA/CRPPH

- Présidence du Bureau du Comité
- Groupe de travail sur la gestion des sites contaminés
- Groupe de travail sur la gestion post-accidentelle
- Groupe de travail sur les recommandations internationales

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE - AIEA

- Comité de programme de la conférence internationale sur la radioprotection des travailleurs 2022
- Groupe de travail sur la vie dans les territoires durablement contaminés

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE RADIOPROTECTION – IRPA

- Présidence du réseau des jeunes professionnels (Young Generation Network)
- Comité de programme du congrès international IRPA 2024

cepn

CENTRE D'ÉTUDE SUR L'ÉVALUATION
DE LA PROTECTION DANS LE DOMAINE NUCLÉAIRE

28, RUE DE LA REDOUTE
F-92260 FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. 01 55 52 19 20 - Fax 01 55 52 19 21
E-mail : sec@cepn.asso.fr

cepn.asso.fr